



Neuchâtel, avril 2019

Règlement de la Red-Fish Cup 2019

Article premier : But

La Red-Fish Cup est une compétition de natation artistique organisée par le Red-Fish, section artistic swimming. Cette compétition se déroule chaque année et est ouverte, sur invitation, aux clubs suisses.

Article 2 : Invitation

L'invitation sera envoyée aux clubs suisses au plus tard 2 mois avant la compétition.

Article 3 : Conditions de participation

Les nageuses des clubs suisses doivent être en possession d'une licence annuelle et être titulaire du test 2 au moins.

La compétition se déroule selon les catégories suivantes :

J1-Sénior	pas de restriction d'âge	test 5 min
J2	15 ans et plus jeunes (2004 et après)	test 4 min
J3	12 ans et plus jeunes (2007 et après)	test 3 min
J4	10 ans et plus jeunes (2009 et après)	test 2 min
U1	19 ans et plus jeunes (2000 et après)	test 3 min
U2	15 ans et plus jeunes (2004 et après)	test 2 min
U3	12 ans et plus jeunes (2007 et après)	test 2 min
Combo	Général, Union et Masters (3 cat.)	test 3 min

Catégorie Union :

- Pour les duos et les groupes, la catégorie est déterminée par la nageuse la plus âgée, remplaçantes non-incluses
- Les nageuses nageant durant la saison en catégorie jeunesse ou Elite (J1, J2, J3, J4 ou Elite) ne peuvent pas se présenter dans une catégorie Union.
- La catégorie Union est réservée aux clubs suisses

Article 4 : Inscriptions

Selon le mode et le délai mentionnés dans l'invitation.

Article 5 : Programme

A La Red-Fish Cup, seuls les ballets libres ainsi que les groupes combinés sont nagés. L'organisateur se réserve le droit de restreindre le nombre d'inscriptions selon les limitations du programme.

Article 6 : Durée des chorégraphies

Temps des ballets (+/- 15 sec.) :

	<u>Solo</u>	<u>Duo</u>	<u>Groupe</u>	<u>Combo</u>
J1-Sénior	2.30	3.00	4.00	4.00
J2	2.15	2.45	3.30	4.00
J3	2.00	2.30	3.00	4.00
J4	1.30	2.00	2.30	
U1	2.00	2.30	3.00	4.00
U2	1.45	2.15	2.45	4.00
U3	1.30	2.00	2.30	4.00

Article 7 : Ordre de départ

L'ordre de départ sera tiré au sort à électroniquement selon les inscriptions reçues.

Article 8 : Juges

Chaque club participant doit mettre à disposition des juges selon le nombre d'athlètes inscrits :

1 à 8 nageuses	1 juge qualifié (A, B, C ou D) + 1 juge F
9 à 16 nageuses	2 juges qualifiés (A, B, C ou D) + 2 juges F
Dès 17 nageuses	3 juges qualifiés (A, B, C ou D) + 2 juges F

Article 9 : Récompenses

Pour chaque catégorie et compétition, les récompenses suivantes seront attribuées :

- 1^{er} rang médaille d'or
- 2^e rang médaille d'argent
- 3^e rang médaille de bronze

En cas d'égalité des points, les rangs seront partagés.

Pour chaque compétition (solo, duo, groupe et free combination) et dans chaque catégorie, un nombre défini de points sera attribué en fonction du rang. Le club ayant obtenu le plus de points se verra attribuer l'« Red-Fish Cup ».

Article 10 : Attribution des points pour la coupe

Rang	Solo / Duo	Groupe / Combo
1	15 pts	30 pts
2	10 pts	20 pts
3	5 pts	10 pts
4	3 pts	5 pts
5	1 pt	3 pts

Les points des nageuses faisant partie d'une communauté de start sont répartis dans les clubs respectifs.